

AE Allianz European Equity Dividend

I. Informations sur AE Allianz European Equity Dividend

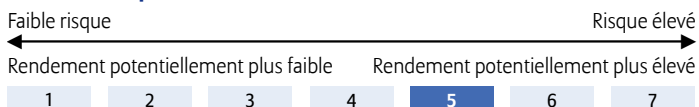
Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. La Fiche Info Financière est disponible chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz European Equity Dividend** (fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz Global Investors Fund**.

La politique d'investissement du fonds vise à accroître le capital à long terme en investissant essentiellement en actions des marchés européens dont le taux de dividendes escompté est adéquat.

Classe de risque



Durée conseillée

8 ans

Date de création

17/03/2014

Cet indicateur représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. La volatilité des actions présentes dans le fonds peut engendrer des pertes. En outre les actions européennes sont susceptibles de sous-performer un indice plus large (mondial) des actions à certaines périodes.

Performance (%)¹

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014	2015	2016	VNI
Fonds	4,23	-1,12	-2,99	3,90	8,60	12,66	4,05	-	-	-	-	-	6,56	1,55	30,07 €
Indice de référence	5,46	-0,78	-3,60	2,85	11,88	17,32	5,47	-	-	-	-	-	8,22	2,58	

II. Informations sur Allianz European Equity Dividend - EUR

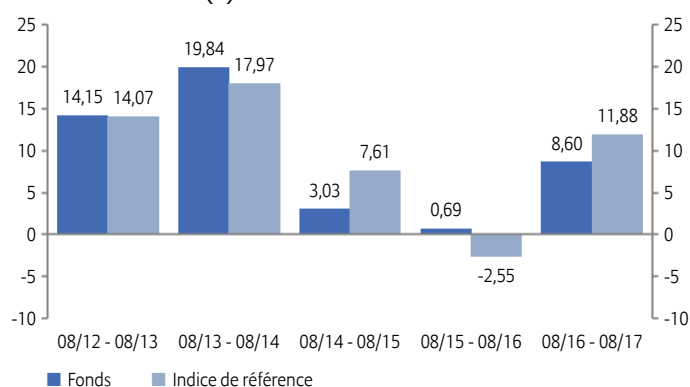
Performance (%)²

	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014
Fonds	58,47	9,64	12,58	25,01	6,85
Indice de référence	57,87	9,56	17,29	19,82	6,84

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-0,45	0,08
Alpha (%)	0,03	0,12
Bêta	0,85	0,85
Coefficient de corrélation	0,94	0,92
Ratio d'information	-0,10	0,02
Ratio de Sharpe	0,45	0,95
Ratio de Treynor	0,06	0,11
Tracking error (%)	4,53	4,38
Volatilité (%)	11,67	10,28

Notation Morningstar™

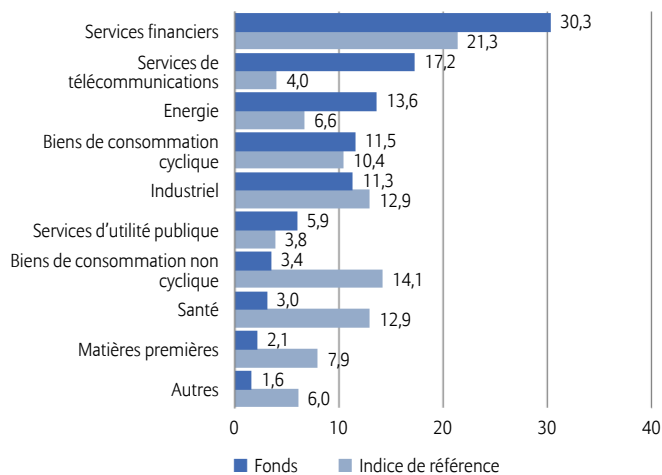
Allianz European Equity Dividend - EUR



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/07/2017. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

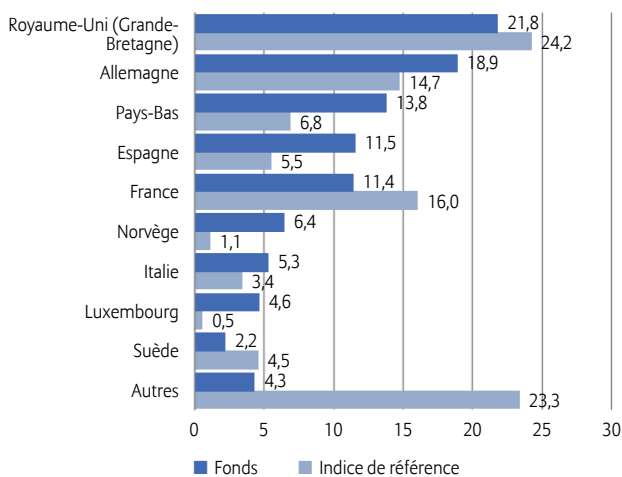
Répartition sectorielle (%)



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

ROYAL DUTCH SHELL PLC-A SHS	4,66
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	4,58
SES	4,42
ALLIANZ SE-REG	3,89
KONINKLIJKE KPN NV	3,83
FERROVIAL SA	3,62
BP PLC	3,51
IMPERIAL BRANDS PLC	3,31
TELENOR ASA	3,21
ING GROEP NV	3,12
Total	38,15

Répartition géographique (%)



Opportunités

- + Haut potentiel de performance à long terme sur les actions.
- + Investissements sur les marchés d'actions européens.
- + Les actions de dividendes performant mieux à certaines périodes.
- + Large diversification parmi un grand nombre de titres.
- + Possibilité de rendements supplémentaires via l'analyse de titres individuels et une gestion active.

Risques

- Actions fort volatiles, risque de pertes. La volatilité de la valeur unitaire du fonds peut fortement augmenter.
- Sous-performance du marché boursier européen possible.
- Les actions de dividendes performant moins bien à certaines périodes.
- Potentiel limité du rendement de titres individuels.
- Succès non garanti de l'analyse des titres individuels et de la gestion active.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	MSCI Europe Total Return (Net)
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH - Frankfurt
Date de création	10/03/2009



Gestionnaires de fonds

Jörg de Vries-Hippen &
Gregor Rudolph-Dengel
(depuis le 01/10/2016)

Commentaire du gestionnaire

En août, l'allocation sectorielle a pénalisé la performance, compte tenu de la sous-performance des secteurs des services télécoms et de la finance, qui représentent deux des principales surpondérations du portefeuille. Cependant, la sélection de titres au sein de ces deux secteurs s'est avérée positive et a largement compensé l'impact négatif de l'allocation. La sélection au sein des services télécoms a ainsi bénéficié à la performance, notamment nos positions sur Sunrise Communications, Drillisch et Telenor. Concernant le secteur de la finance, la contribution positive de la sélection de titres a été plus générale. Nos positions sur Swedbank et Allianz, ainsi que l'absence d'exposition à Banco Santander, ont contribué à la performance. En revanche, nos positions sur Munich Re et ING ont coûté de la performance. Au niveau individuel, nos positions sur Ferrovia, Atlantia, TUI et Iberdrola ont également fortement contribué à la performance du fonds en août. Nos positions sur ProsiebenSat1 Media, SES et BT, ainsi que l'absence d'exposition à Novo-Nordisk, ont compté parmi les plus mauvaises performances. En août, nous avons initié une nouvelle position sur Evonik Industries. Evonik est l'un des premiers spécialistes mondiaux du segment de la chimie diversifiée. L'entreprise est présente sur trois activités, dont deux ciblent des marchés de croissance à forte valeur ajoutée (nutrition et santé, optimisation des ressources), tandis que la troisième est davantage orientée sur la génération de cash (matériaux de performance). Nous avons tiré profit d'une correction du titre pour initier une position sur l'entreprise. Un travail de restructuration devrait permettre à l'entreprise de diversifier ses activités au-delà de segments trop standardisés, au profit de produits chimiques spécialisés, où les marges sont significatives et les barrières à l'entrée limitent l'arrivée de nouveaux entrants. Une partie conséquente de ce projet de restructuration impliquerait la cession des divisions dont les produits sont les plus standardisés. La réduction des coûts constitue un autre axe majeur. Selon nous, ce potentiel de restructuration n'est pas intégré dans les cours.

Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, Luxembourg Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 6A, route de Trèves – L-2633 Senningerberg, Luxembourg – Tél. : +35 2 463 463 - 1. www.allianzgi.com

